© Drogues Info Service - 30 mai 2025

Vos questions / nos réponses

avc et subutex

Par Profil supprimé Postée le 04/04/2011 12:32

> le père de mon fils vient de faire un avc, il est depuis longtemps sous subutex, que va-t-il se passer désormais ? aura t-il un sevrage à l'hopital ? le subutex en est-il la cause ?
> quels sont les risques par la suite?

Mise en ligne le 07/04/2011

Bonjour,

Nous comprenons vos inquiétudes et questionnements mais nous ne disposons pas d'informations suffisament précises pour vous répondre.

Nous vous conseillons de vous rapprocher des médecins qui suivent le père de votre fils dans le cadre de son hospitalisation. Ils seront en mesure de vous expliquer, s'il y en a, les liens entre sa consommation de subutex et cet accident vasculaire cérébral, les séquelles éventuelles de l'avc.

Nous vous suggerons aussi de prendre contact avec une équipe spécialisée dans le traitement des addictions car les problématiques que vous soulevez, notamment le protocole de sevrage au subutex, relèvent aussi de ce champ particulier. Vous trouverez plus bas un lien vers un service de ce type sur Paris.

Pour une orientation plus fine, n'hésitez pas à nous contacter au 0800 23 13 13 (appel anonyme est gratuit depuis un poste fixe, ouvert de 8h à 2h)

Bon courage.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :